

Planification et rapports

États financiers

2012-2013 (prospectif)

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Déclaration de responsabilité de la direction

La responsabilité de la compilation, du contenu et de la présentation de l'information financière prospective qui accompagne les résultats des exercices qui prendront fin le 31 mars 2012 et 2013 repose entièrement sur la direction de l'organisme.

La direction est responsable des renseignements contenus dans l'information financière prospective et du processus d'élaboration d'hypothèses. Les hypothèses ont été adoptées en date du 31 décembre 2011 et cadrent avec les plans décrits dans le rapport sur les plans et les priorités; elles tiennent aussi compte de la conjoncture économique et du contexte opérationnel, et présupposent que les priorités gouvernementales, ainsi que le mandat et les objectifs stratégiques de l'organisme demeureront les mêmes. Une grande partie de l'information financière prospective se fonde sur ces hypothèses, sur les meilleures estimations possibles et sur le jugement, et elle tient compte comme il se doit de facteurs comme l'importance relative. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Cependant, comme toutes les hypothèses, celles-ci comportent une part d'incertitude qui croît à mesure que l'horizon prévisionnel s'allonge.

Les résultats réels des exercices visés dans l'information financière d'accompagnement varient par rapport à l'information présentée, et les écarts peuvent être importants.

Les états financiers prospectifs de la Commission des champs de bataille nationaux n'ont pas fait l'objet d'une vérification.

La version originale a été signée par :

André Beaudet
Le secrétaire

Québec, Canada
Le 15 février 2012

La version originale a été signée par :

Paule Veilleux
Agente des services financiers

Québec, Canada
Le 15 février 2012

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

État de la situation financière prospectif (non-vérifié)

au 31 mars

	Prévision <u>2013</u>	Prévision <u>2012</u>
ACTIFS		
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	524 867 \$	524 867 \$
Débiteurs (note 6)	<u>15 500</u>	<u>15 500</u>
Total des actifs financiers	540 367	540 367
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 7)	12 947 397	13 376 622
Frais reportés	<u>63 704</u>	<u>76 192</u>
Total des actifs non financiers	13 011 101	13 452 814
	<u>13 551 468</u> \$	<u>13 993 181</u> \$
PASSIFS ET AVOIR DU CANADA		
Passifs		
Créditeurs et charges à payer	401 047 \$	401 047 \$
Indemnités de vacances et congés compensatoires	75 000	75 000
Créditeurs et charges à payer à d'autres ministères	119 320	119 320
Avantages sociaux futurs (note 10)	<u>475 002</u>	<u>525 002</u>
	1 070 369	1 120 369
Avoir du Canada	12 481 099	12 872 812
	<u>13 551 468</u> \$	<u>13 993 181</u> \$

Obligations contractuelles (note 11)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

État des résultats et de l'avoir du Canada prospectifs (non-vérifiés)
pour l'exercice terminé le 31 mars

	Prévision <u>2013</u>	Prévision <u>2012</u>
Charges (note 9)		
Conservation et mise en valeur	2 377 336 \$	2 377 336 \$
Éducation et services publics	986 150	986 150
Services internes	<u>6 784 693</u>	<u>7 040 668</u>
Total des charges	10 148 179	10 404 154
Revenus		
Stationnements	1 000 000	1 220 000
Activités pédagogiques et accueil	380 000	398 000
Loyers	190 000	192 000
Autres revenus	<u>210 000</u>	<u>308 000</u>
Total des revenus	1 780 000	2 118 000
Coût de fonctionnement	8 368 179	8 286 154
Excédent des dépenses sur les revenus de fiducie (excédent des revenus de fiducie sur les dépenses) (note 8)	<u>1 500</u>	<u>271 500</u>
Coût de fonctionnement net	<u><u>8 369 679</u></u> \$	<u><u>8 557 654</u></u> \$
Avoir du Canada, début de l'exercice	12 872 812 \$	13 157 177 \$
Coût de fonctionnement net	(8 369 679)	(8 557 654)
Encaisse nette fournie par le gouvernement	7 645 966	8 343 185
Variation des montants à recevoir du Trésor	0	(381 896)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 12)	332 000	312 000
Avoir du Canada, fin de l'exercice	<u><u>12 481 099</u></u> \$	<u><u>12 872 812</u></u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

État des flux de trésorerie prospectif (non-vérifié)
pour l'exercice terminé le 31 mars

	Prévision <u>2013</u>	Prévision <u>2012</u>
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net	8 369 679 \$	8 557 654 \$
Éléments n'affectant pas l'encaisse:		
Amortissement d'immobilisations corporelles	(887 325)	(920 515)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 12)	(332 000)	(312 000)
Amortissement des frais reportés	(12 488)	(12 488)
Variations de l'état de la situation financière:		
Variation nette des postes hors caisse du fonds de roulement	0	381 896
Variation des obligations à titre d'indemnités de départ, vacances et congés compensatoires	<u>50 000</u>	<u>32 492</u>
Encaisse utilisée par les activités de fonctionnement	<u>7 187 866</u>	<u>7 727 039</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>458 100</u>	<u>616 146</u>
Encaisse utilisée par les activités d'investissement en immobilisations	458 100	616 146
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	<u><u>7 645 966</u></u> \$	<u><u>8 343 185</u></u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Notes aux états financiers prospectifs (non-vérifié)
pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Pouvoirs et objectifs

La Commission a été constituée en 1908 en vertu de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*.

La Commission est un établissement public inscrit à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

La mission de la Commission est de s'assurer que toutes les richesses culturelles, récréatives, naturelles et scientifiques du parc des Champs-de-Bataille soient développées dans le meilleur intérêt des Canadiens et Canadiennes et que l'image du gouvernement canadien soit renforcée sans compromettre le caractère historique du site. Pour se faire, elle doit acquérir, préserver et aménager les grands champs de bataille historiques de Québec.

Le territoire du parc des Champs-de-Bataille administré par la Commission comprend :

Les Plaines d'Abraham, site de bataille de 1759 opposant Wolfe et Montcalm;
Le Parc des Braves, témoin de la bataille de Sainte-Foy en 1760;
La Terrasse Pierre-Dugua-de-Mons à l'est de la Citadelle de Québec surplombant le Cap-aux-Diamants;
La maison de la découverte des Plaines d'Abraham sise sur l'avenue Wilfrid-Laurier;
La maison Louis St-Laurent sise au 201-203 Grande-Allée Est à Québec;
Les voies de circulation limitrophes, deux tours Martello sur le site même et une tour dans la Ville de Québec.

2. Hypothèses importantes

Les états financiers prospectifs ont été établis en fonction des priorités du gouvernement et des plans du ministère qui sont décrits dans le Rapport sur les plans et les priorités.

Les principales hypothèses utilisées sont :

- (a) Les activités du ministère resteront, pour l'essentiel, pareilles à celle de l'an dernier.
- (b) Les charges et les revenus, y compris la détermination des montants de sources internes et externes au gouvernement, sont basés sur l'expérience acquise. L'évolution générale historique devrait se poursuivre.
- (c) L'information estimative de fin d'exercice pour 2011-2012 représente la situation financière d'ouverture pour établir les prévisions de 2012-2013.

Ces hypothèses sont adoptées en date du 31 décembre.

3. Variation et évolution des prévisions financières

Même si tous les efforts ont été déployés pour prévoir avec exactitude les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2011-2012 et pour 2012-2013, les résultats réels des deux exercices risquent de varier par rapport aux prévisions financières présentées, et cet écart pourrait être important.

Lors de la préparation de ces états financiers, la Commission des champs de bataille nationaux a établi des estimations et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Ces estimations et jugements pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Les estimations et les jugements sont évalués de façon continue et sont fondés sur l'expérience acquise et d'autres facteurs, notamment les prévisions relativement aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre les états financiers prospectifs et les états financiers historiques sont notamment :

- (a) Le moment et le montant des acquisitions et des aliénations d'immobilisations peuvent influencer sur les gains/pertes et les charges d'amortissement.

- (b) La conjoncture économique peut avoir un effet sur le montant du revenu gagné.
- (c) Des modifications supplémentaires au budget de fonctionnement, grâce à de nouvelles initiatives ou ajustements techniques mis en œuvre plus tard au courant de l'exercice.

Une fois que le Rapport sur les plans et les priorités est présenté, la Commission des champs de bataille nationaux ne mettra pas à jour les prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux crédits ou aux prévisions financières dans les budgets supplémentaires. Les écarts seront expliqués dans le Rapport ministériel sur le rendement.

4. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers prospectifs ont été préparés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor énoncés ci-après, lesquelles s'appuient sur les principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux principes comptables généralement reconnus au Canada.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

- (a) Autorisations parlementaires – La Commission est financée par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au ministère ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de l'avoir du Canada prospectifs et dans l'état de la situation financière prospectif ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers.
- (b) Encaisse nette fournie par le gouvernement – La Commission fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par la Commission est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par la Commission sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.
- (c) Le montant à recevoir du Trésor découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le ministère a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.
- (d) Revenus – Les revenus sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.
- (e) Charges – Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.

Les services fournis gratuitement par d'autres ministères sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

- (f) Avantages sociaux futurs

- (i) Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de la Commission au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de la Commission découlant du régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, la Commission n'est pas tenue de verser des cotisations au titre de l'insuffisance actuarielle du régime.

(ii) Indemnités de départ : Les employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés rendent les services y donnant droit. Le coût de ces indemnités est imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont gagnées par les employés. La direction utilise des hypothèses et ses meilleures estimations pour calculer la valeur de l'obligation au titre des indemnités de départ tel que les années de service et le statut des employés.

(g) Passif éventuel – Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers prospectifs.

(h) Immobilisations corporelles – Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 2 500 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. La Commission n'inscrit pas à l'actif les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Bâtiments	15 à 35 ans
Travaux et infrastructure	5 à 40 ans
Matériel et outillage	3 à 15 ans
Véhicules	5 à 15 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Logiciels informatiques	3 à 5 ans

(i) Frais reportés – Les frais de réfection relatifs à des actifs non détenus par la Commission sont comptabilisés au coût et amortis linéairement sur la durée du contrat d'exploitation.

(j) Incertitude relative à la mesure – La préparation des états financiers prospectifs exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers prospectifs. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif pour les indemnités de départ et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Notes aux états financiers prospectifs (non-vérifié)
pour l'exercice terminé le 31 mars

5. Autorisations parlementaires

La Commission reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de l'avoir du Canada et l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées dans un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. En conséquence, les résultats de fonctionnement nets de la Commission diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours

	Prévision <u>2013</u>	Prévision <u>2012</u>
Coût de fonctionnement net	8 369 679 \$	8 557 654 \$
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations:		
Moins:		
Amortissement des immobilisations corporelles	887 325	920 515
Amortissement des frais reportés	12 488	12 488
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	332 000	312 000
Variation des obligations à titre d'indemnités de départ, vacances et congés compensatoires	(50 000)	(32 492)
Charges relatives au compte en fiducie de la Commission des champs de bataille nationaux	10 000	280 000
Plus:		
Revenus non fiscaux	1 700 000	2 038 000
Revenus relatifs au compte en fiducie de la Commission des champs de bataille nationaux	<u>8 500</u>	<u>8 500</u>
	8 886 366	9 111 643
Rajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations:		
Plus:		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	<u>458 100</u>	<u>616 146</u>
	458 100	616 146
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	<u><u>9 344 466</u></u> \$	<u><u>9 727 789</u></u> \$

(b) Autorisations fournies et utilisées

	Prévision <u>2013</u>	Prévision <u>2012</u>
Autorisations fournies		
Patrimoine Canadien:		
Dépenses d'opération et de capital	7 146 451 \$	7 540 050 \$
Autorisations parlementaires périmées	<u>0</u>	<u>(357 322)</u>
	7 146 451	7 182 728
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	498 015	507 061
Charges correspondant aux produits reçus en vertu de l'article 29.1(1) de la LGFP	1 700 000	2 038 000
	<u>9 344 466 \$</u>	<u>9 727 789 \$</u>
Autorisations de l'exercice en cours utilisées		

6. Débiteurs

	Prévision <u>2013</u>	Prévision <u>2012</u>
Débiteurs des autres ministères et organismes fédéraux	15 500 \$	15 500 \$
	<u>15 500 \$</u>	<u>15 500 \$</u>

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Notes aux états financiers prospectifs (non-vérifié)
pour l'exercice terminé le 31 mars

7. Immobilisations corporelles

Le solde des immobilisations corporelles sous la responsabilité de la Commission se ventile comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Coût				Amortissement cumulé			Valeur comptable nette		
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Prévision 2013	Prévision 2012
Terrain	724 710			724 710					724 710	
Bâtiments	12 666 811	50 000		12 716 811	6 072 333	468 371		6 540 704	6 176 107	6 594 478
Travaux et infrastructure	9 486 622	275 100		9 761 722	3 810 685	303 271		4 113 956	5 647 766	5 675 937
Matériel et outillage	1 204 444			1 204 444	1 109 943	29 990		1 139 933	64 511	94 501
Véhicules	1 078 746	133 000		1 211 746	914 051	73 439		987 490	224 256	164 695
Matériel informatique	92 363			92 363	12 874	11 426		24 300	68 063	79 489
Logiciels informatiques	57 692			57 692	14 880	828		15 708	41 984	42 812
Total	25 311 388 \$	458 100 \$	0 \$	25 769 488 \$	11 934 766 \$	887 325 \$	0 \$	12 822 091 \$	12 947 397 \$	13 376 622 \$

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2013 s'élève à 887 325 \$ (920 515 \$ en 2012).

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Notes aux états financiers prospectifs (non-vérifié)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

8. Compte en fiducie de la Commission des champs de bataille nationaux

Dès la création de la Commission des champs de bataille nationaux, un compte en fiducie a été établi pour recevoir les fonds d'individus, de corporations municipales, de gouvernements provinciaux et autres dans le but d'acquérir et de conserver les grands champs de bataille historiques de Québec. Depuis septembre 1984, le compte en fiducie est régi conformément aux dispositions de l'article 9.1 de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, lequel prévoit son utilisation aux fins pour lesquelles les sommes reçues ont été mises à la disposition de la Commission. Les produits et les charges sont inclus dans l'état des résultats prospectifs de la Commission et se détaillent comme suit :

	Prévision <u>2013</u>	Prévision <u>2012</u>
Charges		
Services professionnels	10 000 \$	280 000 \$
	<u>10 000</u>	<u>280 000</u>
Revenus		
Intérêts	5 500	5 500
Divers	<u>3 000</u>	<u>3 000</u>
	8 500	8 500
Excédent des dépenses sur les revenus de fiducie (excédent des revenus de fiducie sur les dépenses)	1 500	271 500
Solde au début de l'exercice	461 417	732 917
Solde de fin de l'exercice, déposé au receveur général du Canada	<u><u>459 917</u></u> \$	<u><u>461 417</u></u> \$

9. Information sur les charges de fonctionnement

Les activités de la Commission sont regroupées en trois secteurs qui sont reliés à son mandat.

La **conservation et mise en valeur des Plaines** regroupent les services suivants :

- Les services d'entretien qui voient à la maintenance du site, de son mobilier, de ses bâtiments et de ses infrastructures, à assurer un environnement sûr et stable, à atténuer l'usure et la détérioration et à retarder ou à prévenir les dommages sur le site;
- Les services d'aménagement qui s'occupent du paysage, de l'horticulture, de l'arboriculture et de l'environnement;
- Les services de surveillance et de sécurité qui voient au respect des règlements concernant la paix et le bon ordre ainsi que ceux relatifs à la circulation et au stationnement, à la sécurité des usagers du site et à la surveillance des lieux et des propriétés de la Commission.

Le **service de l'éducation et services publics** regroupent les services suivants :

- Le service à la clientèle qui offre l'accueil des visiteurs et usagers du parc, la diffusion d'information au public et la réservation des activités d'animation à caractère éducatif pour la clientèle scolaire et le grand public;

- Le service culturel et technique.

Les **services internes** regroupent la direction, les services administratifs, les services financiers, les stationnements et le service de communication.

RÉSUMÉ DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT VENTILÉES PAR TYPE

	Prévision <u>2013</u>	Prévision <u>2012</u>
Salaires et avantages sociaux	4 133 366 \$	4 141 151 \$
Paiement en remplacement d'impôts fonciers	2 200 000	2 130 000
Amortissement d'immobilisations corporelles	887 325	920 515
Fournitures et équipements	875 000	950 000
Entretien et réparation	725 000	800 000
Services professionnels	615 000	700 000
Publicité	425 000	450 000
Transport et communication	150 000	150 000
Location	125 000	150 000
Amortissement des frais reportés	<u>12 488</u>	<u>12 488</u>
	<u><u>10 148 179</u></u> \$	<u><u>10 404 154</u></u> \$

10. Avantages sociaux futurs

a) Prestations de retraite

Les employés de la Commission participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services valables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

La responsabilité de la Commission relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

b) Indemnités de départ

La Commission verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire final. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futures. Au 31 mars, les indemnités de départ totaliseraient :

	Prévision <u>2013</u>	Prévision <u>2012</u>
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	525 000 \$	546 198 \$
Charge pour l'exercice	20 000	3 579
Prestations versées pendant l'exercice	(70 000)	(24 777)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	<u><u>475 000</u></u> \$	<u><u>525 000</u></u> \$

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Notes aux états financiers prospectifs (non-vérifié)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

11. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités du ministère peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels la Commission sera tenue d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

	2012	2013	2014	2015	2016 et exercices ultérieurs	Total
Obligations contractuelles	\$ 32 244	23 090	12 438	6 786	2 790	77 348 \$
Total	\$ 32 244	23 090	12 438	6 786	2 790	77 348 \$

12. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, la Commission est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. La Commission conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. De plus, au cours de l'exercice, la Commission reçoit gratuitement des services par d'autres ministères. Voici le détail de ces services :

	Prévision 2013	Prévision 2012
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	240 000 \$	230 000 \$
Services de vérification	75 000	70 000
Services juridiques	15 000	10 000
Services de paye	2 000	2 000
Total	332 000 \$	312 000 \$

13. Opérations non monétaires

La Commission a accordé des droits d'exclusivité et de visibilité à certains de ses commanditaires principalement en échange de publicité. Ces opérations non monétaires ont eu lieu avec des parties non apparentées. Le montant de ces opérations non monétaires a été enregistré à la fois dans les revenus et dans les charges. Ces opérations non monétaires ont été évaluées à 80 000 \$ en 2012-2013 (80 000 \$ en 2011-2012), ce qui représente la juste valeur attribuée aux biens et services reçus.

14. Indicateur de la dette nette

La présentation de l'indicateur de la dette nette et d'un état de la variation de la dette nette sont requis par les principes comptables généralement reconnus au Canada.

La dette nette est la différence entre les passifs d'un gouvernement et ses actifs financiers, et vise à fournir une mesure des revenus futurs requis pour payer les transactions et événements passés. Un état de la variation de la dette nette viendrait présenter les changements qui se sont produits sur les éléments tels que les immobilisations corporelles, les charges payées d'avance et les stocks durant la période. Les ministères sont financés par le

gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires et ils effectuent leurs opérations à même le Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. Tous les montants reçus par les ministères sont versés au Trésor et tous les montants déboursés par les ministères sont payés à même le Trésor. Dans ce modèle d'opération du gouvernement, les actifs reflétés dans les états financiers ministériels, à l'exception du montant à recevoir du Trésor, ne sont pas disponibles à être utilisés pour acquitter les passifs existants du ministère. Les passifs du ministère seront acquittés à l'aide des autorisations parlementaires futures et des autres revenus générés par les opérations du ministère qui sont disponibles à être dépensés.

	Prévision <u>2013</u>	Prévision <u>2012</u>
Passifs		
Créditeurs et charges à payer	401 047 \$	401 047 \$
Indemnités de vacances et congés compensatoires	75 000	75 000
Créditeurs et charges à payer à d'autres ministères	119 320	119 320
Avantages sociaux futurs (note 10)	<u>475 000</u>	<u>525 000</u>
Total des passifs financiers	1 070 367 \$	1 120 367 \$
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	0 \$	524 867 \$
Débiteurs (note 6)	15 500	15 500
Total des actifs financiers	<u>15 500</u>	<u>540 367</u>
Indicateur de la dette nette	<u><u>1 054 867</u></u> \$	<u><u>580 000</u></u> \$